



RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 01208
Numéro SIREN : 420 325 938
Nom ou dénomination : E.C.A.C.

Ce dépôt a été enregistré le 17/01/2017 sous le numéro de dépôt 550

**Exemplaire
Greffe**

Déposé au Greffe

le 11 JAN. 2017

sous le N° 530

RCS N° 98221208

E.C.A.C.

**29 RUE LÉON GAUMONT
ZAC DE LA PENTECÔTE
44700 ORVAULT**

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
au 30 septembre 2016**



**L B A
BAKER TILLY**

Membre indépendant de Baker Tilly France
et de Baker Tilly International

2 rue de l'Hôtellerie
44482 CARQUEFOU CEDEX
Tél. : 02 51 85 28 30
Fax : 02 40 25 19 08
email : contact@lbati.com

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2016**

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société E.C.A.C, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et des estimations significatives retenues, ainsi que sur l'information de l'impact sur les comptes des évènements et décisions importantes intervenues au cours de l'exercice. Ces éléments n'appellent pas de commentaires particuliers.


Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Carquefou, le 23 décembre 2016



**Société LBA BAKER TILLY
Représentée par Gilles BLANCHARD
Commissaire aux comptes**

E.C.A.C.

BILAN ACTIF

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2016 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2015 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	16 690	13 135	3 555	0,16	2 834	0,13
Fonds commercial	728 651	16 067	712 583	32,12	712 583	31,71
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	120 133	76 589	43 543	1,96	32 157	1,43
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	12 819		12 819	0,58	12 819	0,57
Prêts						
Autres immobilisations financières	15 040		15 040	0,68	15 019	0,67
TOTAL (I)	893 333	105 792	787 541	35,50	775 412	34,50
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services	60 832		60 832	2,74	55 160	2,45
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	13 618		13 618	0,61	4 390	0,20
Clients et comptes rattachés	300 851	13 110	287 741	12,97	355 195	15,80
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	1 324		1 324	0,06	1 446	0,06
. Organismes sociaux	1 000		1 000	0,05		
. Etat, impôts sur les bénéfices	28 589		28 589	1,29		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 734		7 734	0,35	5 459	0,24
. Autres	390		390	0,02	50	0,00
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	252 851	3 122	249 729	11,26	246 208	10,96
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	752 132		752 132	33,91	775 196	34,49
Charges constatées d'avance	27 653		27 653	1,25	28 930	1,29
TOTAL (II)	1 446 974	16 233	1 430 741	64,50	1 472 034	65,50
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 340 306	122 024	2 218 282	100,00	2 247 446	100,00

E.C.A.C.

BILAN PASSIF

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2016 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2015 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 492 925)	492 925	22,22	492 925	21,93
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	84 941	3,83	84 941	3,78
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	47 099	2,12	34 556	1,54
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	601 168	27,10	522 845	23,26
Report à nouveau			40 000	1,78
Résultat de l'exercice	248 475	11,20	250 866	11,16
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	1 474 608	66,48	1 426 133	63,48
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	4 979	0,22	19 577	0,87
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	74 428	3,36	130 343	5,80
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	45 960	2,07	10 000	0,44
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 245	2,22	29 770	1,32
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	43 529	1,96	45 861	2,04
. Organismes sociaux	80 340	3,62	91 893	4,09
. Etat, impôts sur les bénéfices			6 223	0,28
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	66 045	2,98	81 803	3,64
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 256	0,19	3 733	0,17
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	614	0,03	10 052	0,45
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	374 278	16,87	392 059	17,44
TOTAL(IV)	743 674	33,52	821 313	38,54
Ecart de conversion passif				
(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	2 218 282	100,00	2 247 446	100,00

E.C.A.C.

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 30/09/2016 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	7 205		7 205	0,40	2 640	0,16	4 565	172,92
Production vendue biens								
Production vendue services	1 806 010		1 806 010	99,60	1 682 707	99,84	123 303	7,33
Chiffres d'Affaires Nets	1 813 215		1 813 215	100,00	1 685 347	100,00	127 868	7,59
Production stockée			5 672	0,31	21 137	1,25	-15 465	-73,16
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			1 000	0,06	2 000	0,12	-1 000	-49,99
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			9 118	0,50	12 539	0,74	-3 421	-27,27
Autres produits			960	0,05	384	0,02	576	150,00
Total des produits d'exploitation (I)			1 829 965	100,02	1 721 407	102,14	108 558	6,31
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 857	0,16	1 440	0,09	1 417	98,40
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			371 230	20,47	317 482	18,84	53 748	16,99
Impôts, taxes et versements assimilés			20 393	1,12	17 179	1,02	3 214	18,71
Salaires et traitements			730 141	40,27	696 755	41,34	33 386	4,79
Charges sociales			319 277	17,61	311 428	18,48	7 849	2,52
Dotations aux amortissements sur immobilisations			14 258	0,79	14 444	0,86	-186	-1,28
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			4 052	0,22	6 739	0,40	-2 687	-39,86
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			20 784	1,15	5 438	0,32	15 346	282,20
Total des charges d'exploitation (II)			1 482 992	81,79	1 370 905	81,34	112 087	8,18
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			346 973	19,14	350 502	20,80	-3 529	-1,00
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			4 661	0,26	10 895	0,65	-6 234	-57,21
Reprises sur provisions et transferts de charges			2 107	0,12			2 107	N/S
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			2 374	0,13	493	0,03	1 881	381,54
Total des produits financiers (V)			9 141	0,50	11 389	0,68	-2 248	-19,73
Dotations financières aux amortissements et provisions			3 122	0,17	2 107	0,13	1 015	48,17
Intérêts et charges assimilées			2 788	0,15	4 000	0,24	-1 212	-30,29
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements			139	0,01	668	0,04	-529	-79,18
Total des charges financières (VI)			6 050	0,33	6 775	0,40	-725	-10,69
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			3 091	0,17	4 614	0,27	-1 523	-33,00
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			350 064	19,31	355 115	21,07	-5 051	-1,41

E.C.A.C.

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/09/2016 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital			1 228	0,07	-1 228	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)			1 228	0,07	-1 228	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	108	0,01	27	0,00	81	300,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			2 201	0,13	-2 201	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	108	0,01	2 228	0,13	-2 120	-95,14
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-108	-0,00	-1 000	-0,08	892	89,20
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	101 481	5,60	103 249	6,13	-1 768	-1,70
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 839 106	101,43	1 734 024	102,89	105 082	6,08
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 590 631	87,72	1 483 157	88,00	107 474	7,25
RÉSULTAT NET	248 475	13,70	250 866	14,89	-2 391	-0,94
			<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>	
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

E.C.A.C.

ANNEXE

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2016 dont le total est de 2 218 281,98 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 248 474,72 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2014 au 30/09/2015.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

A la clôture de l'exercice, la clientèle fait l'objet d'un test de dépréciation.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.
- Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
- Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les en-cours de production de services sont valorisés au coût de revient en tenant compte des frais direct de production.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe, à la clôture de l'exercice, une obligation juridique ou implicite résultant d'évènements passés qui entraîneront une sortie de fonds et qu'une estimation fiable de son montant peut être effectuée.

1.6 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013). L'impact de la prise en compte du CICE sur les états financiers est de 25 092 euros.

Il est précisé qu'aucun produit à recevoir n'a été constaté au titre du CICE relatif à l'année 2016 contrairement à l'avis du CNCC du 23 mai 2013.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, a été utilisé au financement des investissements.

E.C.A.C.

ANNEXE

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Néant.

E.C.A.C.

ANNEXE

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des Immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	744 698		2 568
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements	40 773		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	66 379		22 812
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	107 151		22 812
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	12 819		
Prêts et autres immobilisations financières	15 019		21
TOTAL	27 838		21
TOTAL GENERAL	879 687		25 401

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des Immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles		1 925	745 341	745 341
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements			40 773	40 773
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		9 831	79 360	79 360
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		9 831	120 133	120 133
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			12 819	12 819
Prêts et autres immobilisations financières			15 040	15 040
TOTAL			27 859	27 859
TOTAL GENERAL		11 756	893 333	893 333

E.C.A.C.

ANNEXE

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	13 213	1 847	1 925	13 135
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers	19 745	3 222		22 968
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	55 249	9 188	10 816	53 622
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	74 995	12 410	10 816	76 589
TOTAL GENERAL	88 207	14 258	12 741	89 724

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. déroq.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	1 847				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers	3 222				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	9 188				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	12 410				
TOTAL GENERAL	14 258				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

E.C.A.C.

ANNEXE

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles	16 067			16 067
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	10 706	4 052	1 647	13 110
Autres dépréciations	2 107	3 122	2 107	3 122
TOTAL Dépréciations	28 879	7 175	3 754	32 300
TOTAL GENERAL	28 879	7 175	3 754	32 300
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		4 052	1 647	
- financières		3 122	2 107	
- exceptionnelles				

E.C.A.C.

ANNEXE

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	15 040		15 040
Clients douteux ou litigieux	15 718	15 718	
Autres créances clients	285 134	285 134	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 324	1 324	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	1 000	1 000	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	28 589	28 589	
- T.V.A.	7 734	7 734	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	390	390	
Charges constatées d'avance	27 653	27 653	
TOTAL GENERAL	382 581	367 541	15 040
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	4 979	4 979		
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	49 245	49 245		
Personnel et comptes rattachés	43 529	43 529		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	80 340	80 340		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	66 045	66 045		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	4 256	4 256		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	74 428	74 428		
Autres dettes	614	614		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	374 278	374 278		
TOTAL GENERAL	697 714	697 714		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	14 598			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

E.C.A.C.

ANNEXE

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**8.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 390
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	879
TOTAL	2 269

8.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	2 342
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 356
Dettes fiscales et sociales	79 822
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	85 520

8.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	27 653	374 278
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	27 653	374 278

8.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	19 717	25,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	19 717	25,00

E.C.A.C.

S.A.S. au capital de 492 925,00 Euros

Siège social : 29 rue Léon Gaumont

ZAC de la Pentecôte

44700 Orvault

R.C.S : 420325938 RCS NANTES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 06/01/2017 **AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2016**

L'Assemblée approuve les comptes de l'exercice clos le 30/09/2016 faisant ressortir un bénéfice de 248 474,72 Euros. L'Assemblée décide d'affecter le résultat de 248 474,72 Euros, de la façon suivante :

- A la réserve légale dans la limite de 10 % du capital social, pour un montant de 2 193,03 Euros
- Aux autres réserves, pour un montant de 46 281,69 Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 200 000,00 Euros

Les dividendes seront mis en paiement ce jour.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

Dates de clôture	Revenus éligibles à l'abattement de 40%		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/09/2015	122 407		77 593
30/09/2014	59 127		59 067
30/09/2013	35 064		35 029

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée approuve les comptes de l'exercice clos le 30/09/2016 faisant ressortir un bénéfice de 248 474,72 Euros. L'Assemblée décide d'affecter le résultat de 248 474,72 Euros, de la façon suivante :

- A la réserve légale dans la limite de 10 % du capital social, pour un montant de 2 193,03 Euros
- Aux autres réserves, pour un montant de 46 281,69 Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 200 000,00 Euros

Les dividendes seront mis en paiement ce jour.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
30/09/2015	122 407		77 593
30/09/2014	59 127		59 067
30/09/2013	35 064		35 029

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

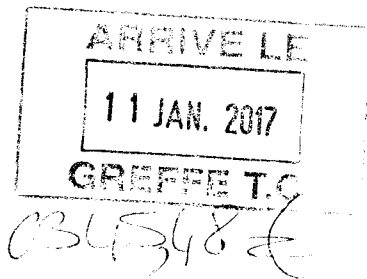
De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Le Président



ECAC



Christophe Chagneau
Violaine Vrignaud
Samuël Bricaud

GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE
Immeuble Rhuys
2 bis quai François Mitterrand
BP 86209
44262 NANTES CEDEX 2

Réf. : CC/SS

Orvault, le 10 janvier 2017

Objet : Dépôt des comptes annuels - RCS n°420 325 938

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver, sous ce pli, les documents relatifs à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2016 de notre cabinet, à savoir :

- La proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée générale ordinaire du 06/01/2017 ;
- Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels.

Nous joignons à cet effet un chèque bancaire d'un montant de 45,48 Euros libellé à l'ordre du Greffe.

Dans cette attente,

Et vous souhaitant bonne réception des présentes,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Christophe Chagneau
Président

> 29 rue Léon Gaumont - ZAC de la Pentecôte
> 44700 Orvault
> Tél. 02 40 63 37 75
> Fax 02 28 07 29 57
> cchagneau@ecac.fr
> vrignaud@ecac.fr
> sbricaud@ecac.fr

ECAC: SAS au capital de 492 925 € - 420 325 938 RCS Nantes
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Pays de Loire
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Rennes
www.ecac.fr

Membre de l'alliance eurus

Cabinet indépendant, membre de BKR International.